



Commune de Vully-les-Lacs

Salavaux, le 14 mai 2019

Préavis municipal No 2019 / 04

Point No 4 de l'ordre du jour de la séance du 25 juin 2019.

Comptes 2018

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Les comptes de l'exercice 2018 de la Commune de Vully-les-Lacs sont clôturés et révisés conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR). La fiduciaire BDO d'Epalinges a effectué l'audit des comptes les 16 et 17 avril pour sa deuxième année consécutive.

Conformément à la loi sur les communes (LC) et le règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), les comptes sont remis au Conseil communal au plus tard le 31 mai de l'année et renvoyés à l'examen de la Commission de gestion.

Les comptes détaillés par ordre administratif, le bilan, le tableau des investissements et les engagements hors bilan ; ainsi que le rapport de révision de la fiduciaire BDO se trouvent dans les annexes.

Afin de faciliter la lecture de ces états financiers, nous nous permettons de synthétiser ci-dessous les principaux points.

Présentation des comptes de fonctionnement

Les comptes de l'année 2018 présentent un excédent de revenus de CHF 86'102.06. Les comptes par ordre administratif se composent de la manière suivante :

Dicastères	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1 Administration générale	3 742 097	-2 268 970	3 472 300	-2 228 400	3 177 320	-2 134 579
2 Finances	2 297 163	-10 673 394	1 974 800	-10 027 400	2 240 748	-9 516 335
3 Domaines et bâtiments	2 636 236	-1 754 704	1 961 600	-1 766 400	2 631 816	-2 637 358
4 Travaux	4 148 048	-2 697 837	4 189 700	-2 407 700	3 801 164	-2 257 233
5 Instruction publique et cultes	1 549 290	-	1 546 600	-	1 422 854	-5 000
6 Police	587 307	-70 956	554 900	-50 500	593 990	-55 939
7 Sécurité sociale	2 578 461	-132 638	2 618 200	-12 000	2 719 104	-37 309
8 Services industriels	883 768	-889 973	856 500	-806 000	652 207	-645 629
Totaux	18 422 370	-18 508 472	17 174 600	-17 298 400	17 239 203	-17 289 382
	<i>Excédent de revenu</i>	<i>-86 102</i>	<i>Excédent de revenu</i>	<i>-123 800</i>	<i>Excédent de revenu</i>	<i>-50 179</i>

Explications sur les comptes de fonctionnement

Administration générale

13 Service du personnel

- L'augmentation se justifie notamment par l'augmentation d'un demi équivalent plein temps au contrôle des habitants ; ainsi que plusieurs mouvements au sein du personnel durant l'année.

Compte : 13.301.10

16 Tourisme

- La maîtrise des dépenses est due à une activité plus faible ; ainsi qu'une réduction des forces de travail avec en contrepartie des recettes des taxes de séjours en forte hausse. Cette situation a permis cette année d'effectuer une attribution au fonds affecté de KCHF 42 contre un prélèvement l'année précédente.

Comptes : 161.381.70 / 162.481.70 / 162.406.60 / 163.390.10

17 Sport

- Le fonds de réserve « Stands de tir » de KCHF 240, selon le préavis validé par le Conseil communal, a été créé intégralement sur cet exercice et permettra de financer l'investissement pour de nouvelles cibles.

Compte : 17.380.90

Finances

21 Impôts

- L'année 2018 montre une belle croissance de nos recettes financières. Les impôts sur le revenu et sur le capital, l'impôt foncier et les impôts sur les successions sont marquants à cet égard.
Cette hausse est supérieure à la hausse de la population de fin d'année qui se monte à 2,7% (variation entre la population résidente le 31.12.2017 et le 31.12.2018).

Comptes : 21.400.10 / 21.400.20 / 21.402.00 / 21.405.00

22 Service financier

- Ajustement de l'attribution au fonds de réserve (pertes sur débiteurs) de KCHF 270. Celui-ci est calculé par rapport aux débiteurs en cours et du montant communiqué par l'ACI lors du bouclage annuel.

Compte : 22.380.90

Domaines et bâtiments

- Le groupement de comptes « Terrain » est fortement affecté par les glissements de terrain dans la zone des Grandes Vignes à Vallamand-Dessus. En effet, des dépenses de KCHF 281 et une attribution (provision) de KCHF 300 ont été comptabilisées pour les cas futurs.

Comptes : 31.318.50 / 31.380.90

- Les travaux d'analyses de réaffectation de l'école de Cotterd ont débuté et un compte enregistre les premiers honoraires totalisant KCHF 36.

Compte : 3512.318.50

Travaux

43 Routes

- Les dépenses réalisées à l'entretien des routes et la sécurité correspondent principalement à la pose d'un revêtement phono-absorbant à Salavaux, la réfection des revêtements bitumineux sur chaussée à Chabrey ; ainsi que les travaux de marquage et de fourniture de pose de panneaux de signalisation. Le dépassement est de KCHF 40 par rapport au budget.

Compte : 43.314.20

45 Ordures ménagères et déchetteries

- Une hausse est constatée dans les transports et dans l'élimination des déchets.

Compte : 452.318.80

46 Réseaux d'égouts et d'épuration

- La forte hausse des recettes de taxes uniques de raccordement pour les eaux usées et claires a permis une attribution au fonds affecté de KCHF 681.

Comptes : 461.381.10 / 461.434.10 / 461.434.11

47 Cours d'eau, rives et ports

- Les conditions météorologiques favorables en 2018 ont provoqué une hausse de la vente d'essence et simultanément d'achats de carburant.

Comptes : 471.313.70 / 471.435.10

Services industriels

81 Service des eaux

- Une attribution au fonds affecté de KCHF 383 a pu être réalisée grâce aux bonnes recettes des taxes uniques de raccordement.

Compte : 81.434.10

Autres informations comptables

Patrimoine administratif

- Amortissements obligatoires du patrimoine administratif : KCHF 785
- Amortissement supplémentaire : KCHF 129, dont un prélèvement au fonds de réserve de KCHF 122.

Patrimoine financier

- Amortissements effectifs du patrimoine financier : KCHF 207.
- Amortissement supplémentaire : KCHF 200 – ancien collège de Chabrey.

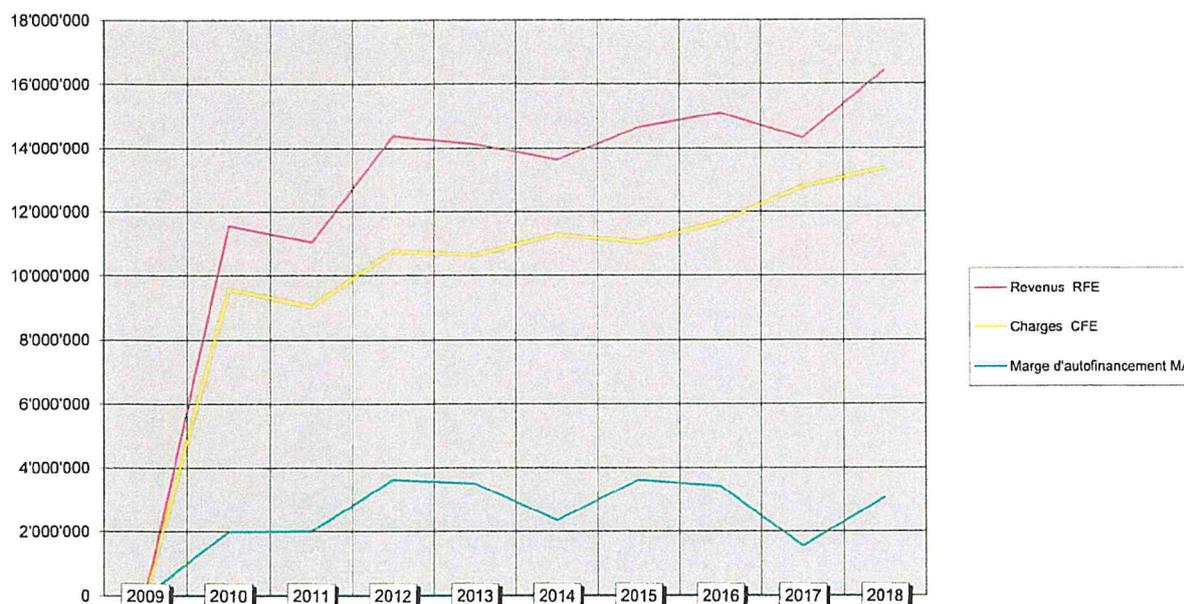
Analyse financière

La marge d'autofinancement se monte à CHF 3'058'687. Elle est supérieure à l'année 2017 qui se montait à 1'546'950.

L'endettement total net se chiffre à CHF 7'413'006.04 avec une variation de CHF 2'872'914.80 par rapport à l'année 2017. L'endettement net par habitant passe de CHF 3'340.00 en 2017 à CHF 2'344.00 en 2018.

Le ratio de la marge d'autofinancement sur l'endettement net se situe à 41.26% par rapport à 15.04% en 2017.

Le compte de fonctionnement au niveau des recettes et charges épurées (hors amortissements, mouvements de réserves et imputations internes) a évolué de manière réjouissante puisque les recettes sont marquées par une hausse plus forte que nos charges.



Au vu des éléments précités, l'exercice comptable 2018 de la Commune de Vully-les-Lacs peut être qualifié de « très bon ».

Conclusions

Sur la base de l'exposé ci-dessus concernant les comptes 2018, la Municipalité suggère au Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Vully-les-Lacs

- vu le préavis municipal no 2019 / 04,
- oui le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

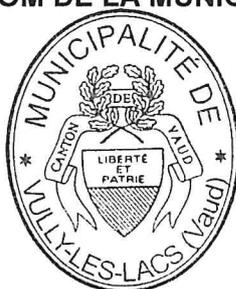
Décide :

D'accepter les comptes 2018 tels que présentés.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ :

Le Syndic :


Blaise Clerc



La Secrétaire :


Sylvie Baumann